

UN MCDO MOBILISÉ

Après cinq jours de grève fin août, les salariés du McDonald's de Gourdan-Polignan (Haute-Garonne) ont de nouveau cessé le travail ce jeudi. Ils dénoncent du harcèlement de la part de leur gérant et la dégradation de leurs conditions de travail.

46 %

C'est la part des arrêts de travail entre janvier et mai dus au Covid-19 chez les salariés (hors fonction publique), selon une étude de Malakoff Humanis.

JUSTICE

Les salariés de Lapeyre contre un « liquidateur notoire »

Les salariés de l'enseigne d'ameublement seront bientôt entendus par le tribunal de commerce de Paris. Alors que la cour a validé, en juin, la vente de la société au fonds Mutares, les travailleurs tentent d'alerter sur un « plan social déguisé ».

A en croire les directions, les salariés de Lapeyre n'ont rien à craindre. Certes, ceux-ci sont passés aux mains d'un nouvel actionnaire, le fonds de redressement allemand Mutares, après que le groupe Saint-Gobain a annoncé vouloir vendre sa société, en novembre 2020. Certes, ce fonds s'est surtout fait connaître pour avoir fait couler plusieurs enseignes de commerce qu'il avait nouvellement acquises, comme Pixmania, Grosbill et Artmadis. Mais le fonds présenterait les meilleures garanties sociales pour les 3400 employés de la marque, et offrirait la promesse d'un avenir radieux pour

l'enseigne aux finances vacillantes, martèlent les dirigeants.

« La pire offre »

Pourtant, alors même que la cession est effective depuis le mois de juin, les salariés de Lapeyre ont décidé de ne pas se laisser faire et de porter leurs griefs devant le juge. La vente à Mutares serait l'assurance d'un véritable crash social, redoutent-ils. « Saint-Gobain a délibérément choisi la pire offre, celle qui offrait les moins bonnes garanties en termes d'emploi. La première chose que Mutares va faire, c'est de passer les magasins en franchise et de les laisser sombrer », détaille Hervé Grillon, délégué syndical central CGT des magasins Lapeyre. De

plus, des usines pourraient également être fermées.

Pour les employés, le fait même que la direction de Saint-Gobain ait sollicité l'homologation de la cession en juin par le tribunal de commerce, démarche facultative, est le signe d'un jeu de dupes. « Avec cette homologation devant le tribunal, si jamais la boîte coule parce que Mutares n'a pas réussi à la retourner, Saint-Gobain pourra dire : "Ce n'est pas de notre faute, le tribunal a vu notre plan, l'a examiné et l'a validé." C'est un plan social déguisé où Saint-Gobain essaye de se protéger », lance le syndicaliste. L'hypothèse d'un redressement semble d'autant moins probable que le projet de cession prévoit que Saint-Gobain laisse dans les caisses plus

de 240 millions d'euros pour le repreneur. Un cadeau de bienvenue pour faire le sale boulot, traduisent les employés. Ainsi, non seulement le risque de liquidation de leur entreprise est possible, mais il aurait même déjà été anticipé par les directions, constatent les syndicats.

Plaider la faute de procédure

Problème, lorsque cette cession a été homologuée devant la cour en juin, aucun salarié ni aucun représentant du personnel n'avait été convié à l'audience pour exposer les possibles arrangements entre Saint-Gobain et Mutares. Les autres candidats à la reprise éconduits, les entreprises Cevital et Verdoso, n'avaient pas non plus été invités. « Il n'y a eu aucun débat contradictoire lors de cette audience. Du fait de ce refus de nous entendre, on a décidé d'emprunter une nouvelle voie judiciaire et de faire tierce opposition au jugement d'homologation », détaille Aline Chanu, avocate notamment des CSE et de la fédération CGT construction, bois et ameublement. En somme, devant les juges, l'avocate compte plaider qu'en refusant de recevoir les salariés et leurs représentants lorsque a été homologuée la cession de Lapeyre, le tribunal a commis une faute de procédure. Elle compte aussi démontrer à la cour que l'homologation a été prononcée sur la base de fausses données : « On nous dit que Mutares a formulé l'offre la mieux-disante, qu'il donne toutes les garanties d'un retournement, mais c'est faux. Deux cabinets d'expertise désignés par les CSE ont démontré dans des rapports que c'était impossible. Le jugement est assis sur des contrevérités. »

D'autant plus que l'alliance de Cevital et Verdoso, deux autres candidats à la reprise qui ont dernièrement formulé une offre commune, rebat les cartes. « Cette nouvelle offre ne prévoit pas de fermeture d'usine, elle prévoit des ouvertures de magasins, un agrandissement du maillage du territoire, et la création d'une nouvelle ligne de production », explique Hervé Grillon. En se présentant devant les juges, les salariés espèrent donc les convaincre de retirer leur homologation. « Ça n'annulera pas la vente, mais ça mettra Saint-Gobain devant ses responsabilités », espère l'avocate Aline Chanu. •

MUTARES, PRO DES REPRISES RATÉES

Lancé en 2008, le fonds allemand s'est spécialisé dans le « retournement » de sociétés. En faisant l'acquisition d'entreprises dont les groupes ne veulent plus, le fonds s'occupe de restructurer, souvent sans injecter d'argent et en puisant dans la trésorerie laissée par le précédent actionnaire. Ce dernier, par cette manœuvre qui se solde souvent par des plans sociaux, préserve son image.

INITIALEMENT PRÉVUE CE JEUDI, L'AUDIENCE A ÉTÉ RENVOYÉE AU 8 OCTOBRE À LA DEMANDE DES AVOCATS DES SALARIÉS.



Lapeyre, ancienne société du groupe Saint-Gobain, compte 3400 employés en France. F. Henry/REA

MARIE TOULGOAT